

Section I. Identification et utilisation du produit

		HMIS (HFRP)	
		Dangers pour la santé	1
		Risques d'incendie	0
		Réactivité	0
		Protection personnelle	b
Nom commun / commercial	EP85 SIDEKICK RAVIV. DE LUSTRE	TMD	Substance non réglementée par le TMD (Canada).
SIMDUT	D2B	NIP	Non applicable.
Code	2302	GE	Non applicable.
Utilisation	Raviveur de lustre.		

Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Propylène glycol	57-55-6	1 - 5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 21700 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: > 2000 mg/kg [Lapin].
Ether monométhylrique du dipropylène glycol	34590-94-8	1 - 5	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	ORALE (DL50): Aiguë: > 5000 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 19020 mg/kg [Lapin].
Alcools C9-11éthoxylés	68439-46-3	0.5 - 1.5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: > 4600mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50) Aiguë: > 2000 mg/kg [Lapin]
Tributoxyethyl Phosphate	78-51-3	0.5 - 1.5	Non disponible	ORALE (DL50) Aiguë: > 2000 mg/kg [Rat] CUTANÉE (DL50) Aiguë: > 2000 mg/kg [Lapin]
Ether éthylique du diethylene glycol	111-90-0	0.5 - 1.5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 5500 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 9143 mg/kg [Lapin].

Section III. Premiers soins

Contact oculaire	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact cutané	Laver doucement et entièrement la peau contaminée à l'eau courante avec un savon doux et non-abrasif. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Permettre à la personne de se reposer dans un endroit bien ventilé. Si le malaise persiste demander de l'aide médicale.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.

Section IV. Données physiques

État physique et apparence	Liquide opaque	Couleur	Blanc.
pH (sol.1%/eau)	7.0 - 8.0	Odeur	Acrylique.
pH (concentré)	7.5-8.5	Volatilité	Non disponible.
Point d'ébullition	La plus basse valeur connue est 100°C (212°F) (Eau).	Densité de vapeur	Moyenne pondérée: 1 (Air = 1)
Gravité spécifique	1.02 - 1.04	Pression de vapeur	La plus haute valeur connue est 2.3 kPa (à 20°C) (Eau).
Solubilité	Miscible dans l'eau.		

Section V. Risques d'incendie et d'explosion

Le produit est	Ininflammable.
Température d'auto-ignition	Sans objet.
Point d'éclair	Non applicable.
Produits de dégradation	Oxydes de carbone (CO, CO2), oxydes d'azote (NO, NO2..)
Mode d'extinction	Non applicable

Section VI. Données sur la réactivité

Stabilité	Le produit est stable.
Produits de décomp.	Voir produits de décomposition en cas de feu.
Réactivité	Incompatible avec les acides forts et les bases.

Section VII. Propriétés toxicologiques

Voies d'absorption Contact avec les yeux. Contact avec la peau Ingestion.

Toxicité pour les animaux Voir section II

Effets aigus Irritant pour les yeux. Peut être irritant pour la peau. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Effets chroniques EFFETS CANCÉROGÈNES: Non disponible . EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible. EFFETS TERATOGENES: Non disponible. EFFETS SUR LE DÉVELOPPEMENT: Non disponible. Une exposition répétée ou prolongée au brouillard peut entraîner une irritation chronique des yeux ou un dessèchement de la peau.

Section VIII. Mesures préventives

Élimination des résidus Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales. Consulter vos autorités locales ou régionales.

Entreposage Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé.

Précautions Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.

Déversement ou fuite Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe. Éliminer selon les lois fédérales, provinciales ou locales.

Section IX. Équipement de protection personnel

Gants Gants.

Respiratoire Non applicable.

Yeux Lunettes de sécurité.

Autres Lunettes de sécurité, gants, vêtement de protection complet et bottes sont recommandés lors de la manipulation de grandes quantités en vrac, de feu ou de déversements.

Contrôles d'ingénierie Une ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie sont recommandés pour maintenir les concentrations des vapeurs inférieures aux limites. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Section X. Préparation et autres renseignements

Validé par le service des affaires réglementaires le 19 avril 2016

URGENCE: CANUTEC 613-996-6666

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Annexe A. Légende

HMIS Système d'Identification sur les matières dangereuses

SIMDUT Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

TMD Transport des Matières Dangereuses

NIP Numéro d'Identification du Produit

GE Groupe d'Emballage
